

Pôle éducatif du Pré au Cœur de Moffans

Compte-rendu du Conseil d'École

07 novembre 2025

Ouverture du conseil : 18H

PRÉSENTS :

- Enseignants : Mmes LOUISON, BERNARD, DEBRIE, RAHAGA, KILLING, PONSOT et JEANGERARD
M MOUGIN
- Elus : M. THOMAS, président du Sivu, maire de Moffans
M. GIMENEZ, vice-président du Sivu, maire de Faymont
M. CHAGNOT, maire de Lomont
- Parents élus : Mmes PEQUIGNOT, GUTOWSKI, BARREY, MOUGIN et GROSJEAN
M MAGNY
- Périscolaire : Mme SIRVEAUX, directrice

EXCUSÉS :

M LAROCHE, maire de Frotey Les Lure
Mmes BLAISE et HUMBERT, enseignantes
Mmes D'ORIO, MARMIN et M MOREL et FOLIO parents d'élèves

CONSTAT DE RENTREE

● EFFECTIF GLOBAL

188 élèves ont fait leur rentrée au pôle éducatif le 1er septembre. C'est plus que l'an dernier.

● EFFECTIFS / NIVEAU

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
18	18	21	21	30	22	28	30

Ce qui nous fait une moyenne de 23,5 élèves par classe.

● REPARTITION / CLASSE

PS/MS	MS/GS	GS/CP	CP/CE1	CE1/CE2	CE2/CM1	CM1/CM2	CM2/CM2
18 et 6	12 et 11	10 et 13	8 et 15	15 et 8	14 et 10	9 et 15	9 et 15
24	23	23	23	23	24	24	24

● EQUIPE PEDAGOGIQUE

Mme Petitclerc a quitté l'école de Moffans pour celle de St Germain. C'est M Mougin qui a demandé son poste et Mme Bernard reprend la classe de GS/CP. Cette année, nous accueillons Mme Debrie en CE1/CE2 et Mme Killing, qui assurera les fonctions de Titulaire Remplaçante rattachée à notre école. Elle complètera également Mme Blaise en CM1/CM2 les mardis et jeudis. Nous avons également le plaisir d'accueillir un jeune remplissant une mission de service civique depuis le 16 octobre, il s'agit de Estelle De Carvalho.

ELECTIONS

Elles ont eu lieu le vendredi 10 octobre, uniquement par correspondance. Les résultats ont été affichés de suite après le dépouillement :

- 281 inscrits
- 191 votants
- 18 nuls
- 67,9 % de participation

Les adresses mail des parents élus pourront être transmises à l'ensemble des familles, pour ceux qui le souhaitent.

REGLEMENT INTERIEUR

Aucun changement n'était prévu dans le règlement intérieur déjà en place. Après signalement de la présence de quelques montres connectées au poignet des élèves, des échanges ont suivis sur ce sujet. Elles sont susceptibles de déranger les cours et de troubler l'attention des élèves.

Après discussion et échanges, l'ensemble des membres du conseil d'école a convenu de modifier le présent règlement, en ajoutant ces objets numériques à la liste des éléments proscrits à l'école.

Règlement modifié, voté et adopté à l'unanimité.

PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETE

Il s'agit de répertorier les risques auxquels élèves et personnel peuvent être exposés et de prévoir une réponse à apporter en cas de problème majeur. Les PPMS recensent les plans et accès de l'école, les données concernant les élèves ainsi que les lieux de rassemblement .

Il existe 2 PPMS :

- **RISQUES MAJEURS**

pour les risques naturels (tempête, séisme, inondation...) ou les risques technologiques (transport de matières dangereuses)

- **ATTENTAT INTRUSION**

pour les risques d'intrusion de personnes menaçantes ou malveillantes à l'intérieur de l'école.

Chaque année, des exercices d'entraînement sont menés afin d'apprendre aux personnes à réagir à un signal et à y répondre de façon adaptée. Un exercice académique « Risques majeurs » aura lieu en décembre.

En général, les élèves répondent avec sérieux à chaque exercice , il n'y a pas de problème. La principale difficulté est de donner l'alerte en raison de la structure même de l'établissement (3 bâtiments distincts). Il n'existe pas de système d'alerte général, comme pour le risque incendie.

Une clé sera accrochée au-dessus de l'issue de secours, dans le bâtiment des CP/CE1, car la porte a une serrure à clé.

PROGRAMME PHARE

Le dispositif Phare, destiné à lutter contre le harcèlement à l'école, au collège et au lycée, prévoit plusieurs temps forts de prévention au cours de l'année scolaire. Les objectifs sont :

- Prévenir le harcèlement
- Détecter les situations
- les résoudre

La journée nationale « Non au harcèlement », qui a eu lieu le 6 novembre, permet de sensibiliser les élèves à cette notion et de leur proposer la passation d'un questionnaire d'auto-évaluation. Tous les élèves du CE2 à la terminale sont concernés par cette mesure. Aussi tous les établissements scolaires doivent être engagés et avoir obtenus le label de niveau 1 du Programme.

Si l'on est victime ou témoin, le numéro national unique à composer est le : **3018** . Gratuit, anonyme et confidentiel, il est ouvert aux élèves, parents et professionnels 7 jours sur 7.

EVALUATIONS NATIONALES

● PASSATION

Depuis l'an dernier, elles concernent tous les élèves de l'élémentaire. Dans notre école, elles ont été organisées par niveau afin que la passation soit plus aisée pour chacun.

Mme Ponsot a pris en charge tous les CM2

Mmes Blaise et Killing les CM1

Mme Rahaga, les CE2

Mme Debrie et M Mouglin , les CE1 et Mme Humbert a participé au test de lecture.

Mme Bernard, les CP

Mme Louison a géré les GS durant les séances réalisées

● RESULTATS

Globalement, les résultats des élèves de la circonscription de Lure, sont supérieurs à ceux nationaux, surtout en lecture. Concernant notre école, ils sont aussi supérieurs à ceux de la circonscription.

Seules quelques compétences sont en baisse :

- CE1 : écrire des mots dictés
écrire des nombres entiers
- CE2 : mémoriser des faits numériques
- CM1 : lire à voix haute
mémoriser des faits numériques et des procédures
- CM2 : lire à voix haute

ANIMATIONS et SORTIES SCOLAIRES

SEPTEMBRE

- 1er trimestre CM1/CM2 CYCLE NATATION , le jeudi après-midi (financé par la CCPL)
- 30 CM1/CM2 PROJET PLANTATION : sortie en forêt de Roye avec le garde forestier pour collecter des glands de chêne rouge (financée par les coopératives scolaires 135 euros de bus)

OCTOBRE

- 02 CM1/CM2 PROJET SCIENCES : en liaison avec le collège, séance de 45 minutes de manipulation de microscopes avec M Planchon, professeur au collège de Lure
- 07 CM1/CM2 PLANTATION : à l'école, en pot jusqu'au printemps. Un 3ème de temps sera organisé pour replanter les pousses dans la nature
- 16 CE1/CE2 CE2/CM1 SORTIE CINEMA : pour voir « Amélie et la métaphysique des tubes », dans le cadre du Festival de l'enfance
- 16 PS/MS/GS et CP JUS DE POMMES : atelier de fabrication et dégustation avec M Ponsot et Hantz
- 17 POUR TOUS, OCTOBRE ROSE : proposition de participation à l'action conjointe de l'école et du périscolaire

NOVEMBRE

- 08 MATERNELLE et CP/CE1 PROJET MUSIQUE :PATE A SONS autour du thème de l'amitié et du respect. Restitution le 06 février 2026 au cinéma de Lure.
- 11 POUR TOUS, 11 NOVEMBRE : invitation à la cérémonie dans chaque village

Pierre Thomas, président du Sivu :

➤ Qualité de l'eau

Le neutralisateur, déjà installé a été raccordé au réseau eau de l'école pendant les vacances d'automne. De nouveaux prélèvements ont été réalisés. Les relevés sont cette fois satisfaisants (Ph 7,2 contre 6 avant la mise en service de l'appareil). Les frais pour ces aménagements sont de :

6500 euros de neutralisateur (CCPL)

2500 euros de branchements (Sivu)

950 euros / an de contrat de maintenance

➤ Coût par élève

Les 4 communes (Lomont Faymont Frotey et Moffans) sont regroupées en syndicat intercommunal à Vocation Unique (SIVU) pour assurer le financement et le fonctionnement du pôle éducatif. Entre 2015 et 2025 , le coût par élève a été multiplié par deux (environ 1000 euros par enfant).

Fermeture du conseil : 20H

La directrice, Isabelle Jeangérard